La Celle Saint-Cloud

Accusé de réception en préfecture :
078-217801265-20231206-ARR2023-110-AI
Date de télétransmission : 11/12/2023
Date de réception préfecture : 11/12/2023

République Française

Département des Yvelines

78170

ARRÊTÉ MUNICIPAL N° 2023.110

DELEGATION DE FONCTION D'OFFICIER D'ETAT CIVIL A MONSIEUR MOHAMED KASMI CONSEILLER MUNICIPAL

Je Soussigné, Olivier DELAPORTE, Maire de La Celle Saint-Cloud, Vice-président de Versailles Grand Parc,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2122-18 et L2122-20, prévoyant que le Maire peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté, une partie de ses fonctions à un ou plusieurs adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints, à des membres du conseil municipal,

Considérant les mariages du vendredi 15 décembre 2023,

Considérant l'empêchement de Monsieur le Maire et des Maires-Adjoints, notamment Madame Anne-Sophie MARADEIX,

ARRETE :

Article 1er : l'arrêté 2023-105 est annulé.

Article 2 : Monsieur Mohamed KASMI, Conseiller Municipal est délégué, sous ma surveillance et sous ma responsabilité, dans les fonctions d'officier d'état civil pour célébrer les mariages prévus le vendredi 15 décembre 2023 à 15h 30 et à 16h00.

Article 3 : Le présent arrêté fera l'objet des formalités de transmission et de publicité prévues par les textes de loi en vigueur. Il pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Versailles dans les deux mois à compter de sa publication.

Article 4 : Notification en sera faite à Monsieur Mohamed KASMI.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 6 décembre 2023.

MAIRIE DE LA CELLE ST-CLOUD (YVELINES) 78170

Le Maire

Olivier DELAPORTE
Vice-président de Versailles Grand Parc